

Formation de tuteur / maître d'apprentissage

Mettre en œuvre les outils pour organiser et accompagner le parcours de formation de l'alternant au sein de l'entreprise.

Objectifs de la formation

À l'issue de la formation, le participant est en mesure de :

- Organiser l'accueil de l'alternant
- Définir les objectifs de la formation au poste de travail
- Construire une progression pour les apprentissages
- Mettre en œuvre une démarche d'évaluation des savoir-faire et savoir être acquis au poste de travail
- Gérer l'alternance et les relations avec l'organisme de formation

Public & prérequis

La formation s'adresse à des **tuteurs ou à des maîtres d'apprentissage de salariés en contrat en alternance**.

Pour participer à la formation, il est nécessaire de :

- Être engagé dans un processus de tutorat (contrat en alternance en cours ou démarrant très prochainement)
- Être volontaire pour assurer la fonction de tuteur / maître d'apprentissage
- Maîtriser la communication écrite en français
- Disposer du matériel nécessaire pour la formation à distance : ordinateur avec accès internet, navigateur récent, hauts parleurs ou casque audio, imprimante.

Modalités d'accès

- **Démarrage possible toute l'année, sous 3 semaines environ.**
- **Questionnaire en ligne** : complété en amont de la formation, le questionnaire permet de vérifier les prérequis du participant, de recueillir ses besoins/attentes vis-à-vis de la formation, les informations sur les caractéristiques de sa fonction et de mesurer sa connaissance du sujet pour personnaliser les apports de la formation.

PROGRAMME DE LA FORMATION

LES POINTS CLÉS DE L'ALTERNANCE

- Les types de contrat en alternance/tuteur et maître d'apprentissage.

1. LE RÔLE DU TUTEUR/MAÎTRE D'APPRENTISSAGE

- Responsabilités et fonctions du tuteur / maître d'apprentissage.
- Les types de tuteurs / maîtres d'apprentissage.
- Champ d'action du tuteur / maître d'apprentissage.

2. ACCUEIL ET INTÉGRATION DE L'ALTERNANT DANS L'ENTREPRISE

- Découverte de l'entreprise, du métier, de l'alternant.
- Présentation du parcours de formation au sein de l'entreprise.

3. LE RÉFÉRENTIEL EMPLOI

- Les domaines d'activité du métier.
- Formulation des savoir-faire et savoir-être.

4. LA CONSTRUCTION D'UNE PROGRESSION POUR LES APPRENTISSAGES

- Définition du concept.
- Élaboration et mise en œuvre d'une fiche de progression.

5. MÉTHODOLOGIE D'ÉVALUATION POUR LES COMPÉTENCES

- Objet et finalité de l'évaluation formative.
- Méthodologie de l'évaluation des compétences.

6. MANAGEMENT ET ENCADREMENT DE L'ALTERNANT

- Distance relationnelle.
- Transmission d'un regard positif sur le métier et l'entreprise.
- Utilisation des signes de reconnaissance.
- Développement d'une communication authentique.

7. PÉDAGOGIE ET ALTERNANCE

- Les principes pédagogiques de base qui permettent de « faire apprendre ».
- Le processus de mémorisation et d'apprentissage.

Modalités de formation

Parcours individuel

Modalités de réalisation

100 % à distance

Durée, rythme

14 heures

(sur 2 mois maximum)

Tarif

280,00 € net de taxe

Validation de la formation

Attestation de formation

mentionnant les résultats de l'évaluation des acquis.

Formation de tuteur / maître d'apprentissage

Mettre en œuvre les outils pour organiser et accompagner le parcours de formation de l'alternant au sein de l'entreprise.

Méthodes pédagogiques

La formation proposée alterne :

- **Des temps de travail en autoformation** à partir de ressources numériques interactives,
- **Des temps de mise en application pratique, des travaux personnels** permettant de construire les outils du tuteur/maître d'apprentissage,
- **Des temps d'accompagnement individuel** (tutorat).

Moyens pédagogiques & techniques

- Protocole individuel de formation (outil de référence de la formation) remis au participant en amont de la formation.
- Déroulé de la formation : découpage des activités par séquence.
- Ressources pédagogiques en ligne (animations interactives, documentation téléchargeable).
- Exercices, travaux d'application, études de cas.
- QCM en ligne d'évaluation des connaissances.

Moyens techniques

- Plateforme d'enseignement à distance (LMS).
- Outil de visioconférence (Meet, Zoom).

Modalités d'accompagnement

Le participant dispose de **3 temps d'échanges et d'accompagnement synchrones avec l'intervenant(e)** sous la forme d'entretien par visioconférence :

- **Au démarrage de la formation**, pour faire connaissance avec l'intervenant, découvrir la plateforme LMS et les modalités de formation.
- **À mi-parcours**, pour faire le point sur la compréhension de la fonction tutorale, les résultats aux tests, les outils construits et les études de cas réalisées.
- **En fin de formation**, pour faire le bilan de son parcours et de ses acquis.

L'intervenant(e) est joignable par téléphone ou courriel durant toute la durée de la formation.

Pour toute question d'ordre technique, le participant peut contacter la **Digital Learning Manager** de l'organisme qui répondra sous 24h.

Points forts de la formation

- **Formation-Action**, permettant au participant de construire les outils nécessaires à son tutorat.
- Contenus de la formation accessibles 24/7 durant 2 mois.
- Études de cas variées
- Feedbacks réguliers de l'intervenant.

Intervenant(e)s

Hélène GIORDANO

Consultante Emploi/Formation

20 ans d'expérience dans le secteur de la formation professionnelle, dont 10 ans en formation de tuteur et 15 ans dans le management d'équipes.

Accessibilité handicap

Formation accessible aux personnes en situation de handicap.

Aménagement technique, organisationnel et/ou pédagogique possible.

Contact, inscription

Service formation continue

05 62 72 93 95

formationcontinue@crept-formation.com

Évaluation de la formation

- Les connaissances et compétences du participant sont évaluées en continu durant la formation au moyen de **QCM à compléter à la fin de chaque module**.
- **Un questionnaire de satisfaction** en ligne est renseigné par le participant en fin de formation (évaluation « à chaud ») afin de capitaliser son retour sur la formation et son appréciation du niveau d'atteinte des objectifs de la formation.